Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska

# PROGRAMMATION DE LOISIRS

## Été 2020

- Informations générales
- Procédures d'inscription
- Formulaire d'inscription


**Information :**

loisirs@stalexkamouraska.com

418-495-2440 #225

Loisirs Saint Alexandre de Kamouraska

# Information générale

Nous sommes heureux de pouvoir relancer les cours pour enfants cet été! Nous suivrons l'évolution du déconfinement de près pour adapter le contenu des cours aux mesures en vigueur tout au long de la saison. Le nombre de participants par groupe, l'utilisation du matériel et la désinfection de celui-ci respecteront les recommandation de la santé publique.

# Entraîneurs recherchés!

Vous souhaitez accompagner les enfants dans le cadre des cours récréatifs et ludiques et leur partager vos connaissances?

**Contactez-nous dès maintenant!**

Votre implication est nécessaire à la tenue des cours!

*Voir nos coordonnées en première page.*

# Inscriptions

Prenez note que ces services sont offerts par la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Les paiements se font uniquement par chèque. Prenez note qu'il est important de préparer des chèques distincts pour chaque activité (ex : 1 (ou plus) pour l'inscription au camp de jour et 1 autre pour l'inscription au soccer) si votre enfant est inscrit à ces deux services. Svp, veuillez indiquer sur la ligne, au bas à gauche de vos chèques, l'activité pour laquelle votre enfant est inscrit et le nom de ce dernier.

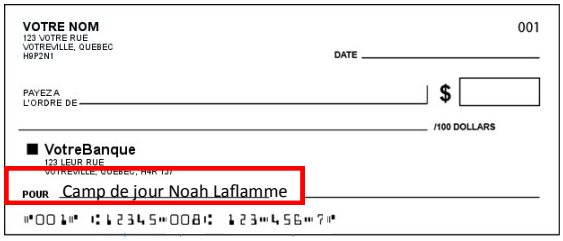


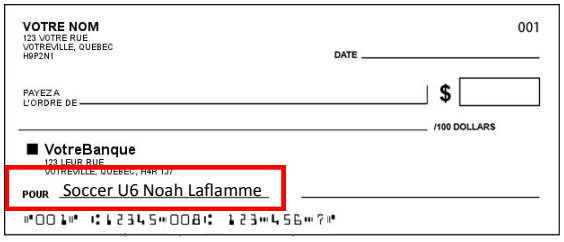

# Inscriptions

| | |
|---|---|
| **Dates d'inscription** | Du 17 au 26 juin 2020 inclusivement |
| **Comment? Où?** | À Saint-Alexandre-de-Kamouraska exclusivement :<br>• En déposant les formulaires dans la boîte de dépôt à l'extérieur du bureau (le bureau est fermé au public jusqu'à nouvel ordre);<br>• Par la poste (629, route 289, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, G0L 2G0). |
| **Formulaires** | Les formulaires requis se trouvent **aux pages 7 et 8** de ce programme et sur notre site Internet au www.stalexkamouraska.com. |
| **Informations générales** | • Le nombre d'inscriptions par activité est limité. Premier arrivé, premier inscrit;<br>• Aucune confirmation n'est émise par téléphone. Seules les personnes dont l'activité est modifiée ou annulée seront contactées;<br>• Pour toute inscription faite après le 26 juin, <u>des frais de retard de 10 $ par inscription par activité seront exigés</u>;<br>• Tous les **<u>frais d'inscription doivent être réglés par chèque</u>** en date de la journée même de l'inscription et libellé à l'ordre de la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska;<br>• Des frais de 25 $ seront exigés pour tout chèque sans provision;<br>• Une activité peut être annulée si le nombre de participants est insuffisant. Les participants en seront informés par la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire et le chèque sera détruit;<br>• Si un responsable d'une activité annule l'inscription d'un participant pour des raisons disciplinaires, aucun remboursement ne sera émis. |
| **Politique de remboursement** | Annulation durant la période d'inscription (du 17 au 26 juin) :<br>• Un montant représentant 25 % sur la totalité de la facture sera retenu pour les frais de gestion.<br><br>Annulation après le 26 juin :<br>• Aucun remboursement possible, sauf sur présentation d'un rapport médical ou en cas de déménagement (preuve à l'appui). Dans ce cas, un remboursement au prorata des cours effectués sera fait. |
| **Rencontre pour les parents** | Aucune rencontre n'est prévue cette année. Pour toute question, il est possible de contacter la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire aux coordonnées inscrites en première page ou lors de la première pratique. |

# Horaire

| Activité | Âge | Horaire | Dates | Lieu | Tarif résident | Tarif non-résident |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Baseball** | 7 à 11 ans | Mardi<br>18 h 30 à 19 h 30 | 30 juin au 11 août (7 sem.) | Terrain de baseball (parc municipal) | 20 $ /session | 30 $ / session |
| **Soccer** | U4 (4 ans) | Mardi<br>18 h à 18 h 30 | 30 juin au 11 août (7 sem.) | Terrain de soccer Desjardins (parc municipal) | 20 $ /session | 30 $ / session |
| **Soccer** | U6 (5-6 ans) Possibilité de 2 parties intermunici-pales | Mardi<br>18 h 30 à 19 h 30 | 30 juin au 11 août (7 sem.) | Terrain de soccer Desjardins (parc municipal) | 20 $ /session | 30 $ / session |
| **Soccer** | U9 (7-9 ans) Avec parties intermunici-pales | Jeudi<br>18 h 30 à 19 h 30 | 2 juillet au 13 août (7 sem.) | Terrain de soccer Desjardins (parc municipal) | 20 $ /session | 30 $ / session |
| **Soccer** | U12 (10-12 ans) Avec parties intermunici-pales | Jeudi 19 h 45 à 20 h 45 | 2 juillet au 13 août (7 sem.) | Terrain de soccer Desjardins (parc municipal) | 20 $ /session | 30 $ / session |
| **Tennis - Sporadique** | Tous | En tout temps | 24 mai au 12 sept. (16 sem.) | Terrain de tennis (parc municipal) | 7 $ / heure | 7 $ / heure |
| **Tennis - saison** | 15 ans et plus | En tout temps | 24 mai au 12 sept. (16 sem.) | Terrain de tennis (parc municipal) | 42 $ /saison | 52 $ /saison |

Informations supplémentaires sur les différentes activités aux pages suivantes.

# Baseball - détails

Cours ayant pour objectif d'apprendre les bases du baseball dans un contexte récréatif aux enfants de 7 à 11 ans. Aucune partie intermunicipale n'est prévue au courant de l'été.

**Matériel requis (obligatoire) :**

- Espadrilles ou souliers à crampons;
- Habillement sportif;
- Huile à mouche et crème solaire;
- Gant de baseball;
- Bouteille d'eau.

**Minimum de 10, maximum de 15 participants.**

# Soccer - détails

## Soccer U4 (4 ans) avec parent

Soccer extérieur récréatif comprenant des exercices ludiques et des pratiques seulement. Cette équipe ne fera aucune partie contre les municipalités voisines. La participation des parents est demandée.

## Soccer U6 (5-6 ans) / U9 (7-9 ans) / U12 (10-12 ans)

Soccer extérieur à un niveau récréatif et compétitif entre les municipalités environnantes. Calendrier des parties à déterminer et adapté aux recommandations de la santé publique.

**Matériel requis (obligatoire) :**

- Souliers de soccer extérieur;
- Bas de soccer **noir**;
- Protège-tibias;
- Habillement sportif (Culotte courte et chandail à manches courtes);
- Huile à mouche et crème solaire;
- Bouteille d'eau.

- ✓ Prévoir un montant de 20 $ (comptant) en dépôt pour le chandail pour les parties intermunicipales payable lors de l'inscription ou à la première pratique. Les chandails seront distribués lors d'une pratique au début de la saison. Votre dépôt vous sera remis lors du retour du chandail en août, à la partie parents-enfants.
- ✓ L'année de naissance des enfants sera révisée suite aux inscriptions avec les municipalités participantes au soccer intermunicipal afin d'ajuster les groupes et la force des équipes.
- ✓ Le regroupement du soccer intermunicipal compte sur les parents qui seront présents aux parties pour respecter les entraîneurs, les joueurs et les officiels tout en ayant un langage approprié. Il ne faut pas oublier que les enfants jouent au soccer pour leur propre plaisir.
- ✓ Le transport est sous la responsabilité des parents (pratiques et parties).
- ✓ L'horaire de la saison sera envoyé aux parents dans les premières semaines.

**Minimum de 10, maximum de 15 participants (par groupe).**

# Tennis - détails

## Tennis (Réservation saisonnière)

Réservez le terrain pour une durée de 16 semaines, selon la journée et l'heure que vous désirez. L'inscription vous permet de jouer pour un bloc de deux heures par semaine, selon vos disponibilités et avec les personnes de votre choix.

Une grille horaire sera affichée près du terrain de tennis.
Durée de la saison : 16 semaines, du 24 mai au 12 septembre 2020 inclusivement

## Tennis (réservation à l'heure ponctuellement)

Réservez le terrain à l'heure, pendant l'été, selon les disponibilités restantes. Pour ce faire, téléphonez au 418-495-2440, poste 225 **au moins une semaine avant la date à laquelle vous souhaitez réserver le terrain.** Les joueurs qui seront inscrits à la réservation saisonnière auront priorité. Tous ceux qui aimeraient jouer, mais qui n'ont pas d'équipe, peuvent donner leur nom et seront inscrits sur une liste d'adversaires ou de remplaçants potentiels. Cette activité est payable au bureau municipal lors de l'inscription, tout au long de l'été.

Durée de la saison : 16 semaines, du 24 mai au 12 septembre 2020 inclusivement

# Terrains sportifs

Graduellement, la Municipalité a réouvert l'accès à ses parcs. Il est maintenant possible de profiter des divers terrains sportifs, des aires de repos et des modules de jeux se trouvant au bout de la rue du Parc, derrière le Complexe municipal. Le parc-école demeure fermé pour l'instant.
Notez cependant que des mesures sanitaires doivent être respectées, comme la distanciation physique de 2 mètres, le lavage de mains avant et après l'accès aux terrains, notamment les modules de jeux, et l'interdiction de rassemblement. L'ensemble des mesures sont affichées sur les terrains.
Nous vous rappelons qu'il est interdit, en tout temps, de fumer (cigarette, cigare, vapoteuse, etc.) et de consommer du cannabis sur tous les terrains municipaux.

Terrains sportifs accessibles gratuitement :

- Terrain de soccer Desjardins
- Terrain de basketball
- Modules de jeux
- Balançoires
- Sentier de patin
- Haltes de repos
- Terrain de tennis :

*Les réservations sont prioritaires.*

# FICHE D'INSCRIPTION

## UN FORMULAIRE PAR ENFANT SVP!

Prénom et Nom : _____ Âge : _____ans

Date de naiss.(AA/MM/JJ): _____ #Tél.:_____

Nom de la mère (ou tuteur) : _____

Nom du père (ou tuteur) : _____

| TARIFICATION | | CHOIX (COCHEZ) |
|---|---|---|
| **Baseball (7-11 ans)** | Résident : 20 $ | |
| | Non-résident : 30 $ | |
| **Soccer U4 (4 ans)** | Résident : 20 $ | |
| | Non-résident : 30 $ | |
| **Soccer U6 (5-6 ans)** | Résident : 20 $ | |
| | Non-résident : 30 $ | |
| **Soccer U9 (7-9 ans)** | Résident : 20 $ | |
| | Non-résident : 30 $ | |
| **Soccer U12 (10-12 ans)** | Résident : 20 $ | |
| | Non-résident : 30 $ | |
| **Tennis (sporadique)** | Résident : 7 $ | |
| | Non-résident : 7 $ | |
| **Tennis (saison)** | Résident : 42 $ | |
| | Non-résident : 52 $ | |

REVENU QUÉBEC DÉCLARATION DE REVENUS

**RELEVÉ 24** **COCHEZ, INSCRIVEZ LES N.A.S.**

☐ **PÈRE 100%** ☐ **MÈRE 100%** ☐ **PÈRE 50% - MÈRE 50%**

**N.A.S. PÈRE :** _____

**N.A.S. MÈRE :** _____

**À l'ordre de (nom du père, mère ou les 2 selon le choix) :**

**Père:** _____

**Mère:** _____

☐**Transmission postale (adresse père) :**

_____

☐**Transmission postale (adresse mère) :**

_____

☐**Transmission courriel (adresse père) :**

_____

☐**Transmission courriel (adresse mère) :**

_____

Grandeur du chandail (soccer) : _____

XS, S, M, G, TG, adulte S, adulte M, adulte L

+ Frais de retard (après le 26 juin) : 10 $ ☐

TOTAL : _____ $

*(À l'ordre de la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska)*

Signature du parent ou tuteur :

_____

Date : _____2020

**N'oubliez pas de rapporter la fiche santé complétée! (au verso)**

# FICHE SANTÉ

## Identification

| | |
|---|---|
| Nom de l'enfant | Sexe M____ F____ |
| Prénom de l'enfant | Code postal |
| Adresse | |
| No d'assurance maladie<br>Expiration / (obligatoire) | |
| Date de naissance (Année/Mois/Jour) | Âge au 30 septembre 2020 |

## Personne à joindre en cas d'urgence

| | | |
|---|---|---|
| Mère | Courriel | |
| Tel. résidence | Tel. bureau | Cellulaire |
| Père | Courriel | |
| Tel. résidence | Tel. bureau | Cellulaire |
| Autre personne (lien de parenté) | | |
| Tel. résidence | Tel. bureau | Cellulaire |

## Autorisation photos (cochez)

_____J'accepte que mon enfant soit photographié et que ces photos puissent être utilisées par la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska à des fins publicitaires.

## Données médicales (cochez)

_____Autisme
_____Asthme
_____Diabète
_____Difficulté avec l'autorité
_____Épilepsie
_____Maux de tête fréquents
_____TDA/H
_____Troubles envahissement du développement
_____Troubles de l'impulsivité
_____Troubles de l'opposition
_____Troubles du langage
_____Troubles nerveux

Allergies (précisez) : _____

Autres (précisez) : _____

Prend-il des médicaments? _____OUI _____NON

Si oui, lesquels : _____

Informations supplémentaires :

_____

_____